

Participation aux frais de la préparation :

A envisager à la fin de la préparation avec le prêtre ou le diacre.



Pour poursuivre la route, après le mariage

Si vous continuez à habiter notre quartier, nous serons heureux de vous revoir :

- Vous recevrez les informations paroissiales par courriel.
- Dîners, rencontres, activités vous seront proposés.
- Plusieurs équipes de jeunes couples existent sur la paroisse, et permettent de poursuivre les échanges avec d'autres. De nouvelles équipes se créent chaque année.

Au-delà de la préparation de votre mariage, nous espérons vivement garder le contact avec vous !

Aujourd'hui et demain, puissiez-vous reconnaître le Père de tout Amour qui accompagne votre route !

**Avec toute notre amitié
et notre prière.**

*Père François Lainé, Curé,
les prêtres, les diacres
et l'équipe de préparation au mariage.*

Dates des sessions 2016-2017

1^{ère} session :

**Les vendredis : 9 décembre 2016
et 13 janvier 2017 en soirée à 19h30**

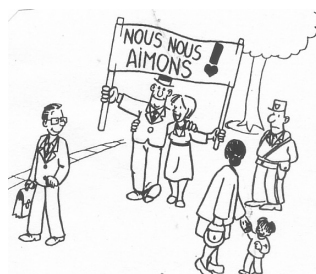
**Dimanche 29 janvier 2017
toute la journée à 9h15**

Ou

2^{ème} session :

**Vendredis 24 mars 2017
et 28 avril en soirée, à 19h30**

**Dimanche 7 mai
toute la journée, à 9h15**



**Paroisse
Saint-Antoine
des Quinze-Vingts**

Vous désirez célébrer

Votre Mariage



2016 - 2017

PAROISSE SAINT-ANTOINE DES QUINZE-VINGTS

66 avenue Ledru Rollin - 57 rue Traversière
75012 PARIS

☎ 01 53 17 19 00 – E-mail : paroisse@saqv.fr
Site internet : www.saqv.fr

Vous allez vous marier !

Avec grande joie, l'équipe pastorale de Saint Antoine vous accueille.

Ensemble, nous allons préparer ce grand jour.

Mais qu'est-ce que le mariage ?

Pourquoi se marier « à l'église » ?

Comment bâtir une vie de couple solide ?

Les moyens que nous vous proposons sont destinés à vous aider du mieux possible !

Vous habitez le quartier :

Vous avez prévu de vous marier à Paris, ou bien ailleurs ?

L'un de vous deux n'est pas baptisé ?

De tout cela, et de bien d'autres choses, nous parlerons ensemble !

Inscrivez-vous à l'accueil de la paroisse, de préférence **6 mois, au moins, avant la date prévue. Ce temps est nécessaire pour une vraie préparation.**

Votre préparation au mariage

- 1.** Après votre inscription, un prêtre ou un diacre prendra contact avec vous pour une première rencontre.
- 2.** Vous participerez à la session de préparation qui se déroulera sur 2 soirées et une journée le dimanche, chacune animée par une équipe prêtre/diacre et des couples mariés (cf dates au verso).
- 3.** Vous rencontrerez l'un des couples qui vous accompagnera tout au long de votre préparation.
- 4.** Vous aurez la possibilité de participer à une rencontre de préparation avec d'autres couples (CPM) un dimanche et/ou à une retraite de fiancés.
- 5.** Vous retrouverez le prêtre ou le diacre pour finaliser la préparation avant la célébration de votre mariage.



Vous aurez à prévoir...

La date et le lieu de votre mariage, bien sûr !

Les documents nécessaires au dossier que le prêtre constituera :

- Une **copie intégrale de l'acte de naissance pour chacun des conjoints** (à demander à la mairie du lieu de naissance).
- Le **certificat de baptême**
- La **déclaration d'intention** (L'engagement que vous exprimez par écrit. On vous expliquera en quoi elle consiste).
- Vous devez demander **un certificat de mariage civil en vue du mariage religieux** à la mairie de votre mariage civil. Il vous sera remis le jour du mariage puis inséré dans votre dossier de mariage catholique.

Vos témoins

En célébrant votre mariage, l'Eglise, en s'engageant elle-même, engage la communauté chrétienne, qui est témoin de l'engagement indissoluble que vous prenez l'un vis-à-vis de l'autre. En signant avec vous l'Acte de mariage, vos témoins représentent donc la communauté. Vous les aurez choisis en raison de l'amitié et de l'affection que vous avez pour eux, plus encore de la confiance que vous mettez en eux, en leur demandant de demeurer à vos côtés, « témoins » de votre union.